

vous propose une journée de formation et de réflexion sur le thème :

S'engager dans la transition énergétique à l'échelle des territoires et des régions

**Le samedi 23 février 2013
de 9h00 à 18h00**

**au FIAP Jean Monnet
(Salle Copenhague)
30 rue Cabanis 75014 PARIS**

Accès :

Métro : ligne 6 - Station Glacière ou Saint Jacques

RER : ligne B - Station Denfert-Rochereau
Bus 21 - Arrêt Glacière - Auguste Blanqui
Bus 216 ou Orlybus - Arrêt Dareau - Saint Jacques

Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élu-e constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère, au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation et citoyenneté.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si Formation & Citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et Citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Les tarifs pour la journée :

Élu-e-s et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :

- moins de 1000 habitants	200 €
- de 1000 à 5000	250 €
- de 5000 à 10000	300 €
- de 10000 à 30000	400 €
- de 30000 à 50000	500 €
- de 50000 à 75000	600 €
- de 75000 à 100000	700 €
- plus de 100000	800 €

Élu-e-s des arrondissements PLM
Conseillers Généraux et Régionaux

Les tarifs comprennent les frais de formation.

Les tarifs comprennent les frais de formation et de déjeuners. L'hébergement est à la charge des intéressés qui pourront se faire rembourser par leur collectivité.

Bulletin d'inscription à la journée de formation (valant convention simplifiée de formation)

S'engager dans la transition énergétique à l'échelle des territoires et des régions organisée par Formation et Citoyenneté,

Le 23 février 2013, de 9h00 à 18h00, au FIAP Jean Monnet, 30 rue Cabanis, 75014 PARIS

L'agrément de Formation et citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94) Bulletin à renvoyer par courrier ou par télécopie au 01 43 79 32 09

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Code Postal :
Ville :
Email :
Fonction élective :

Conseil général :
Conseil régional :
Collectivité territoriale :
Commune de :

Nombre d'habitants
(pour les élus communaux) :

Signature du candidat à la formation

Signature du responsable
avec cachet :

CACHET

S'engager dans la transition énergétique à l'échelle des territoires et des régions

Le 23 février 2013 (matinée)

LES TERRITOIRES, ACTEURS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

9h00 Accueil des participants

9h15 à 11h00 **Les raisons et les enjeux de la transition énergétique à l'échelle des territoires**

Intervenant : Pierre Radanne, Expert en politiques énergétiques, ancien président de l'Ademe

Questions - débats

Pause

11h45 à 12h30 **Débats citoyens : faire émerger des préconisations citoyennes**

Intervenant : Bernard Lemoult, Responsable de la Mission développement durable à l'école des Mines de Nantes

12h45 Déjeuner

Le 23 février 2013 (après-midi)

CONTRIBUTIONS ET MISE EN OEUVRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SUR LES TERRITOIRES

14h00 **Débats territoriaux : quelles contributions des territoires pour la préparation de la loi sur la transition énergétique, discutée à l'automne 2013 ?**

Intervenant : Pierre Radanne, Expert en politiques énergétiques, ancien président de l'Ademe

Pause

15h45 à 17h15 **Présentation du scénario national négaWatt 2011 et élaboration du premier scénario régional « 100% renouvelable » en région PACA.**

Intervenant : Vincent Legrand, Directeur de l'Institut négaWatt

17h15 à 17h45 **Présentation de la démarche Intervirage : des scénarios régionaux alternatifs et citoyens**

Intervenante : Meike Fink, représentante de la démarche Intervirage

18h00 Fin de la formation

EN SAVOIR PLUS :

Présentation de M. Pierre Radanne : www.futurfacteur4.com/

Présentation des débats citoyens, organisés par La Chaire Développement Humain Durable & Territoires, dans le cadre des États Régionaux de l'Énergie en Pays de la Loire : www.emn.fr/z-dg/transition-energetique/

Présentation de la régionalisation du scénario négaWatt pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : www.institut-negawatt.com/page.php?id=11

Présentation de la démarche Intervirage : <http://virageenergieclimatpdl.fr/?q=le-sc%C3%A9nario-2012> et www.virage-energie-npdc.org/spip.php?article137

formation
& citoyenneté

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris